

Image not found or type unknown



Amendes suite à un contrôle positif au cannabis

Par **Judrogba13**, le **19/08/2023** à **11:29**

Bonjour, je souhaiterais avoir des informations pour des sanctions.

Quelles sont les amendes prévues lorsqu'on est contrôlé positif au cannabis au volant et qu'on a renversé un piéton (entraînant des dommages corporels: fracture de la clavicule, commotion cérébrale, égratignures)?

Doit-on prendre en charge à titre personnel les frais d'hospitalisation de la victime

En vous remerciant,

Cordialement

Par **youris**, le **19/08/2023** à **13:17**

bonjour,

voir ce lien : [conduite-sous-stupefiant-et-accident.html](https://www.conduite-sous-stupefiant-et-accident.html)

sans oublier que la victime peut déposer une plainte contre vous.

étiez-vous assuré ?

salutations

Par **Judrogba13**, le **19/08/2023** à **13:24**

Bonjour,

Je vous remercie.

Cela concerne une personne de mon entourage qui est assurée.

La victime (piéton) a été hospitalisée un jour, a eu une fracture de la clavicule.

L'assurance du responsable peut-elle prendre en charge les frais pour la victime?

Merci

Cordialement

Par **Judrogba13**, le **19/08/2023 à 16:33**

Bonjour,

La loi considère t-elle le fait de renverser un piéton comme un accident de la route, avec notamment un autre véhicule?

En vous remerciant,

Cordialement